



Bulletin provincial

Le 28 juillet 2017

Négociation de convention collective

À tous les membres du SFCP 2000

Au cours des dernières semaines, nous vous avons informés de l'automne déterminant qui se pointait à l'horizon en raison de l'opportunité d'entamer une négociation anticipée avec notre employeur.

Évidemment, un tel projet exige une préparation sérieuse. Le Syndicat s'est déjà doté de son Comité de négociation dont le mandat comporte trois étapes, soit : consulter les membres, négocier avec l'employeur et recommander l'acceptation ou le rejet d'un projet d'entente.

Dans ce contexte, nous vous acheminerons sous peu un sondage à compléter. Les résultats de ce sondage permettront au Comité de négociation de mieux connaître vos préoccupations et par la suite préparer notre cahier de demandes en vue de la négociation avec l'employeur.

Votre participation à chacune des étapes du processus de négociation est cruciale et essentielle à l'atteinte de nos objectifs collectifs.

Soyez à l'affût et merci à l'avance pour votre participation à la protection et l'amélioration de nos conditions de travail.

Votre comité de négociation,

Chantal Perreault, Présidente provinciale

Carole Chamberland, Vice-présidente T-06 – Mauricie/Centre-du-Québec

Guy Bordeleau, Vice-président T-05 – Laurentides/Laval/Lanaudière/Outaouais

John Neil Brown, Vice-président T-09 – Montréal-2